



Michel Winock

CHARLES DE GAULLE

Un rebelle habité par l'histoire

DES HOMMES
QUI ONT FAIT
LA FRANCE



L'ESPRIT DE LA CITÉ
GALLIMARD

L'esprit de la cité

DES HOMMES QUI ONT FAIT LA FRANCE

Du même auteur

(liste sélective)

La Fièvre hexagonale : les grandes crises politiques 1871-1968, Calmann-Lévy, 1986 ; rééd. « Points-Histoire », 1987.

Le Socialisme en France et en Europe XIX^e-XX^e siècle, « Points-Histoire », 1992.

Le Siècle des intellectuels, Seuil, 1997 ; rééd. « Points-Histoire ». *Prix Médicis essai*.

Les Voix de la Liberté. Les écrivains engagés au XIX^e siècle, Seuil, 2001 ; rééd. « Points-Histoire ». *Prix Roland de Jouvenel de l'Académie française*.

La France politique XIX^e-XX^e siècle, « Points-Histoire », 2003.

L'Agonie de la IV^e République (13 mai 1958), Gallimard, coll. « Les Journées qui ont fait la France », 2006 ; rééd. « Folio histoire », 2013.

La Gauche en France, Perrin, coll. « Tempus », 2006.

Clemenceau, Perrin, 2007 ; rééd. coll. « Tempus ». *Prix Aujourd'hui*.

Le XX^e Siècle idéologique et politique, Perrin, coll. « Tempus », 2009.

Madame de Staël, Fayard, 2010 ; rééd. coll. « Pluriel », octobre 2012. *Prix Goncourt de la biographie. Grand prix Gobert de l'Académie française*.

Flaubert, Gallimard, coll. « Biographies NRF », 2013 ; rééd. « Folio », 2015. *Prix Édouard Bonnefous de l'Académie des sciences morales et politiques*.

Journal politique. La République gaullienne 1958-1981, les années Mitterrand 1981-1995, Thierry Marchaisse, 2015.

François Mitterrand, Gallimard, coll. « Biographies NRF », 2015 ; rééd. « Folio histoire », 2016. *Prix d'histoire du Sénat*.

La France républicaine. Histoire politique XIX^e-XX^e siècle, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2017.

Décadence fin de siècle, Gallimard, coll. « L'esprit de la cité », 2017.

Michel Winock

CHARLES
DE GAULLE

UN REBELLE HABITÉ
PAR L'HISTOIRE

nrf

GALLIMARD

© *Éditions Gallimard*, 2019.

Couverture : D'après photos © The Holbarn Archive/Leemage et Jolyot /Andia.fr.

Introduction

Longtemps, le général de Gaulle est resté l'homme du 18-Juin. Celui qui, se mettant en marge de la stricte discipline des armées, avait lancé de Londres son appel à la poursuite des combats, puis son refus de l'armistice. Condamné à mort par contumace, il allait imposer son autorité, au prix d'une ténacité et d'une volonté de chaque instant, à la tête de la Résistance française, non seulement face à Pétain et à son régime de capitulation, mais encore face aux Alliés — et notamment Roosevelt — si peu disposés à accepter ses prétentions d'incarner la France. Pour lui, écrivait-il dans ses *Mémoires de guerre*, « il est nécessaire que l'État ait une tête, c'est-à-dire un chef, en qui la nation puisse voir, au-dessus des fluctuations, l'homme en charge de l'essentiel et le garant de ses destinées ».

À cette place, de Gaulle a rebâti la France républicaine, en réussissant à refaire l'unité d'un pays déchiré, à le placer au sortir de la guerre dans le rang des vainqueurs, obtenant à ce titre une zone d'occupation en Allemagne et un des cinq sièges permanents au Conseil de sécurité de l'ONU.

Son œuvre de restauration et de reconstruction est cependant restée longtemps imparfaite. Une nouvelle République est née

en 1944, mais ce n'était pas celle qu'il avait voulu instituer, ce qui devait provoquer sa démission des affaires en janvier 1946. Il tenta bien de créer un mouvement de rassemblement, le RPF, qui avait pour finalité d'édifier un État fort selon ses vœux. Il échoua. En 1958, son nom avait de nouveau circulé dans certains milieux politiques et dans la presse. D'aucuns n'hésitaient pas à imaginer, à souhaiter, le retour du grand homme dans une IV^e République qui, empêtrée dans la guerre d'Algérie, paraissait à l'agonie. Mais pour la plupart, de Gaulle avait eu son heure. Un événement, dans sa fulgurance, devait les détromper, le 13 mai 1958.

Qui est de Gaulle ? Certes pas un idéologue, un homme de système ; il sait le poids des circonstances et ne méconnaît point l'adage politique selon lequel on ne doit jamais se déprendre de la réalité. Sa volonté est de redonner son lustre à la patrie, une nouvelle fois divisée, embourbée dans ses querelles, impuissante à se donner une direction commune. En écrivant, plus tard, qu'il entendait en 1958 « doter l'État d'institutions qui lui rendent, sous une forme appropriée aux temps modernes, la stabilité et la continuité dont il est privé depuis 169 ans », la précision du chiffre éclairait sa pensée : à ses yeux, la France n'avait pu vraiment retrouver la maîtrise de ses destinées depuis la veille de la Révolution. Par quoi il était peut-être monarchiste. Mais en précisant son dessein de s'adapter à une forme constitutionnelle « appropriée aux temps modernes », il montrait aussi son réalisme.

De Gaulle avait acquis de longue date la conviction que le système républicain était un système de division. Telle la III^e République où il était né, où il avait tenté d'imposer sa réforme militaire, et dont il avait connu l'effrayante faiblesse face à la montée en puissance de Hitler. Il avait en horreur les « partis », ces

factions qui s'entre-déchirent et interdisent à l'État d'avoir une tête, à la nation d'avoir un chef et à la France de demeurer à son rang qui devait être le premier.

Après son refus des projets constitutionnels élaborés au lendemain de la Libération par les partis politiques en place, il avait résumé dans son discours de Bayeux du 16 juin 1946 les idées institutionnelles qu'il n'avait pu imposer aux assemblées constituantes et qui allaient retrouver leur actualité dans le projet de 1958. Pour de Gaulle, la légitimité ne pouvait venir que du peuple, mais la démocratie n'était nullement le gouvernement du peuple par le peuple, c'est-à-dire, en définitive, le gouvernement de la France par les partis occupés de leurs intérêts sans relâche. Le maître mot gaullien était le *rassemblement*. « Je tenais pour nécessaire, écrit-il, que le gouvernement procédât non point du Parlement, autrement dit des Partis, mais, au-dessus d'eux, d'une tête directement mandatée par l'ensemble de la nation. » De là sa défiance envers les « élites », toujours prêtes à la brigue et à l'intrigue, et sa profonde conviction de devoir restaurer un pouvoir exécutif directement en prise avec le peuple souverain. Le peuple, dans l'impossibilité concrète de gouverner par lui-même, comme dans une démocratie antique, devait déléguer directement son pouvoir à un chef. Entre les deux, il devait exister une relation directe, un « accord des âmes », une complicité qui transcende les querelles de la vie quotidienne vers un seul but, la grandeur du pays. La France du général de Gaulle est celle d'un État inséparable du peuple français : « Je crois que le peuple m'écoute. Au jour voulu, je lui demanderai s'il me donne tort ou raison. Alors, pour moi, sa voix sera la voix de Dieu. » Ce ne sont pas là de vains mots.



Le retour au pouvoir du Général en 1958 défiait toutes les probabilités. Miracle, hasard, Providence, concours de circonstances, mais aussi habileté stratégique concoururent à servir son projet de rebâtitseur.

La Constitution de 1958 amendée par la réforme de 1962 établissant l'élection du président de la République au suffrage universel est celle, comme on a dit, d'une monarchie républicaine. Le prince n'est plus de droit divin, il est de droit populaire : le peuple l'a choisi en raison des services qu'il a rendus à la patrie et des talents qu'il peut encore mettre à la disposition de son destin. En se faisant le législateur d'une nouvelle République, le général de Gaulle, pour la deuxième fois, reconstruisait la France. Il l'avait sauvée en 1940 du déshonneur ; il entendait ce coup-ci lui donner les assises durables qui avaient tant fait défaut aux républiques précédentes.

De Gaulle a été un homme providentiel parce qu'il s'est voulu tel, parce qu'il n'a jamais douté, au moins depuis l'appel de juin 1940, être missionné par la Providence. Mégalomanie ? Peut-être — et qui n'a pas cessé d'agacer ses adversaires et ses ennemis. Dictateur en herbe pour les uns ; père Ubu pour les esprits satiriques. Folie des grandeurs, ou plutôt folie de la grandeur, qui dépasse l'imagination du citoyen ? Oui encore. Mais un orgueil qui n'a pas pour objet son ascension personnelle au sommet de l'État aux fins de sa propre gloire : tout ce qu'il fait, tout ce qu'il fera sera fonction des intérêts de la France, « vouée à une destinée éminente et exceptionnelle ». Nul doute qu'à ses yeux les grands hommes existent et qu'il a pour destin, lui, d'en être un. Et pourquoi lui ? « Le fait est, dit-il déjà dans *Le Fil de l'épée*, que certains hommes répandent, pour ainsi dire de naissance, un fluide d'autorité dont on ne peut discerner au juste en

quoi il consiste », phrase dont la teneur eût aisément sa place dans les *Mémoires* de Louis XIV. Ce n'est pas au peuple de dire ce qui est bon pour le pays, c'est au chef, dûment investi et délégué par le peuple, de fixer les grands choix, d'orienter la nation et de la « révéler à elle-même ». De Gaulle est le partisan et l'artisan d'une « démocratie gouvernée », c'est-à-dire d'un régime fondé en légitimité sur le peuple régulièrement consulté — notamment par voie de référendum —, mais au sommet duquel un seul oriente et décide. De Gaulle, au long de ses mandats, s'appliquera à visiter les villes et les régions, s'adonnera aux bains de foule et utilisera au mieux le nouvel instrument du parler direct : la télévision, dont les récepteurs vont précisément équiper les ménages français au cours des années soixante.

S'il le faut, en cas de danger imminent, le chef assumera tous les pouvoirs comme le dictateur toujours provisoire de la République romaine : ce sera le fondement de l'article 16 d'une Constitution où s'équilibrent la tendance monarchique et l'esprit démocratique. La démission de Charles de Gaulle en 1969 prouvera *in fine* la fidélité du fondateur de la V^e République à ses conceptions originelles : *Vox populi vox Dei*. Désavoué par le référendum, il voyait rompu ce lien singulier tissé avec le peuple, primordial à l'exercice du pouvoir. Il fallait partir.

En 1958, les opposants de gauche à de Gaulle ne conçoivent pas, eux, que celui-ci puisse être autre chose que le représentant des forces réactionnaires qui le portent au pouvoir. De Gaulle a été réclamé par les généraux Salan et Massu, acclamé par la presse d'extrême droite, y compris par les nostalgiques les plus rancuniers du maréchal Pétain, il a provoqué l'enthousiasme des plus activistes des pieds-noirs. Dès lors, comment se

débarrasserait-il, à supposer qu'il le veuille, de ses alliés, lesquels de surcroît disposaient de la force ?

Ce qui sépare de Gaulle des cadres de l'armée n'est certes pas l'amour de la patrie mais une conception politique des choses de l'État. Dans *Vers l'armée de métier*, le futur fondateur de la V^e République avait écrit en 1938 : « La véritable école du Commandement est donc la culture générale. Par elle, la pensée est mise à même de s'exercer avec ordre, de discerner dans les choses l'essentiel de l'accessoire, d'apercevoir les prolongements et les interférences, bref de s'élever à ce degré où les ensembles apparaissent sans préjudice des nuances. » Les Salan et les Massu, pour ne pas parler des moindres de l'armée en Algérie, sont immergés dans la guerre et obnubilés par la volonté d'en finir avec un nationalisme algérien dont ils mettent en doute les fondements légitimes. Un effet de loupe les empêche de comprendre « l'ensemble ». De Gaulle est trop nationaliste lui-même et trop historien pour ignorer le mouvement lourd de l'Histoire, qui aiguillonne la rébellion algérienne. En pragmatique, il sait aussi — comme Raymond Aron en a fait la démonstration dans sa *Tragédie algérienne* l'année précédente — que le projet d'« intégrer » neuf millions de musulmans, à la démographie « galopante », est une chimère. « L'art des possibilités » qu'il préconise lui interdit d'être d'emblée tranchant quant à la solution à trouver. Mais cette mobilité de l'esprit est en contradiction avec l'idée fixe qui travaille les partisans de l'Algérie française. Et d'abord les cadres militaires. Quand cette contradiction apparaîtra au grand jour, le conflit entre le Général et les généraux deviendra inéluctable. Sans doute le savait-il. Il en sortira vainqueur et fera la paix.

De Gaulle a une vision du monde pessimiste. Un « À quoi bon ? » toujours le hante. Il sait la faiblesse des hommes, il

connaît les vices des Français, leur versatilité, leur esprit querelleur. Il n'ignore pas que la France de 1958 ne sera plus jamais celle de Louis XIV ou de Napoléon. Mais il est habité par le démon de l'action, cultivant un secret mot d'ordre : faire « comme si ». Il écrira peu de temps avant sa mort : « Sur ma maison je regarde alors tomber le dernier soir d'une longue solitude. Quelle est donc cette force des choses qui m'oblige à m'en arracher ? » Le héros gaullien ne s'illusionne ni sur la bonté naturelle des individus ni sur la pérennité des grandes actions : il agit par une nécessité impérieuse qui l'habite. De là vient aussi qu'il ne s'accroche pas au pouvoir, qu'il est toujours prêt à démissionner et qu'au bout du compte il démissionne s'il comprend que le contrat est rompu entre lui et ses contemporains.

Dès *Le Fil de l'épée*, de Gaulle avait perçu l'extrême tension qu'inflige la « domination » à celui qui l'exerce, nécessairement dans la solitude :

Réserve, caractère, grandeur, ces conditions du prestige imposent à ceux qui veulent les remplir un effort qui rebute le plus grand nombre. Cette contrainte incessante, ce risque constamment couru éprouvent la personnalité jusqu'aux fibres les plus secrètes. Il en résulte, pour qui s'y astreint, un état de lutte intime, plus ou moins aigu selon son tempérament, mais qui ne laisse pas à tout moment de lui blesser l'âme comme le cilice à chaque pas déchire le pénitent. On touche là le motif de retraites mal expliquées : des hommes à qui tout réussit et que l'on acclame rejettent soudain le fardeau.

Revenu au pouvoir, de manière imprévisible, le 1^{er} juin 1958, de Gaulle devait donner au peuple français, et avec

Michel Winock

CHARLES DE GAULLE

Un rebelle habité par l'histoire

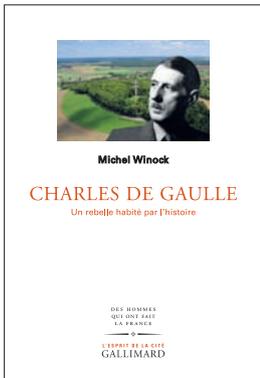
Il a refait la France par deux fois. En 1940, à la suite d'un désastre militaire qui laisse un pays exsangue, déchiré, déboussolé. C'est l'heure du rebelle qui refuse la défaite. Il est presque seul, armé d'une volonté inflexible et de la certitude que la Résistance reste l'unique horizon et la condition même d'un retour de la nation à elle-même. Il n'en doutera jamais. La France libre est d'abord une affaire de résolution, politique et morale, qu'il saura incarner comme personne.

Il refait la France encore en 1958, dans la bourrasque d'une guerre d'Algérie interminable dont on n'arrive plus à concevoir l'issue. C'est maintenant l'heure du restaurateur. Sur les décombres d'un régime décomposé, il crée, fort d'un large soutien politique, une nouvelle république.

Michel Winock revisite ces deux moments où la France se trouve sommée de se réinventer. Il mesure le rôle que peuvent exercer les individus dans les inflexions de l'histoire. Il interroge également le portrait d'un homme qui conjugue sans fard un audacieux esprit de réforme avec une notion aiguë de la continuité historique de la nation. Il lui est arrivé de prendre quelque licence avec la légalité, mais sans relâcher son attachement à la démocratie, seul fondement légitime d'un pouvoir enraciné dans la volonté populaire.

Comme celui d'autres grands hommes, le portrait de Charles de Gaulle paraît aujourd'hui irréductible à nos assimilations partisans. Un demi-siècle après sa mort, il a fini par incarner ce qui nous unit encore.

Michel Winock est notamment l'auteur de *La fièvre hexagonale* (1986) et de *La France républicaine* (2017).



Charles de Gaulle
Michel Winock

Cette édition électronique du livre
Charles de Gaulle de Michel Winock
a été réalisée le 16 août 2019 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782072693496 – Numéro d'édition : 307602).
Code Sodis : N85109 – ISBN : 9782072693526.
Numéro d'édition : 307605.